



ANNALES
OFFICIELLES
2014

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

ÉPREUVE ÉCRITE
ÉPREUVE SPÉCIFIQUE
OPTION ÉCONOMIQUE

■ **Analyse économique**
et historique des sociétés contemporaines



ECRICOME
VISER PLUS HAUT

www.ecricome.org

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'enseignement d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines a pour objet l'étude des principaux phénomènes économiques et sociaux aux XIX^e et XX^e siècles. Cette matière se situe dans la continuité des enseignements de la série économique et sociale du baccalauréat général. Elle est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'analyse économique, l'histoire et la sociologie. Elle se démarque de l'enseignement universitaire spécialisé. L'épreuve du concours exige des candidats une certaine rigueur dans la définition des concepts et une démarche synthétique amenant à confronter l'analyse économique et sociale aux données de l'histoire des deux derniers siècles.

L'AEHSC a pour objectif de donner aux étudiants des instruments d'analyse et de compréhension du monde contemporain. Les candidats doivent être capables de proposer une réflexion personnelle et argumentée sur les questions proposées. Le jury attend un argumentaire bien construit et un choix de références appropriées tant sur le plan théorique que factuel. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées. En revanche il est important que les candidats s'efforcent de faire une démonstration : ils doivent donc utiliser les arguments pour prouver pourquoi ils peuvent aboutir à la conclusion qu'ils ont choisie.

L'épreuve est composée de deux sujets proposés au choix des candidats. Le sujet choisi doit être traité sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent jamais à une question de cours et offrent toujours la possibilité de développer une « réflexion autonome ». La dissertation consiste dans un premier temps à explorer les enjeux de la question et à en définir soigneusement les contours. Ensuite il conviendra de démontrer deux (ou trois) idées directrices en employant des arguments appuyés sur des références théoriques adéquates et des exemples historiques précis et diversifiés. Des transitions rédigées et claires doivent permettre au lecteur de se situer au cours de la démonstration : les candidats qui souhaitent ajouter des titres dans leur copie - ce qui n'est pas demandé - ne doivent pas pour autant oublier de rédiger les transitions nécessaires entre parties et sous parties. La taille des introductions ne doit pas être démesurée, mais les candidats doivent prendre soin de bien définir les notions essentielles du sujet dès l'introduction pour éviter les exposés hors sujet par la suite. Enfin il conviendra de ne pas négliger la conclusion qui doit à la fois prendre position relativement à la question posée et ouvrir des perspectives.

SUJET

■ Sujet N°1

A la lumière de l'histoire et de l'analyse économiques, vous vous demanderez s'il est possible d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques.

■ Sujet N°2

Depuis le XIXe siècle, la réussite des pays émergents s'explique-t-elle principalement par leurs dotations factorielles ?

2485 candidats ont composé sur ces deux sujets.

Le choix des candidat a été assez équilibré puisque 47% des candidats ont choisi le premier sujet et 53% le second sujet ; cela peut sembler quelque peu surprenant puisque le premier sujet s'est révélé plus difficile que le second, car il a été moins bien compris.

La moyenne générale des deux sujets s'élève à 10,48 et l'écart-type s'établit à 4,23.

Les jurys ayant tenu compte de la difficulté inégale des sujets dans leur notation, la moyenne pour le premier sujet est de 10,11, et celle pour le second sujet est de 10,82 ; les écarts types sont respectivement de 4,3 et 4,1. Pour le premier sujet 17,7% des candidats ont obtenu une note strictement supérieure à 16 ; et 15,3% des candidats ont obtenu une note strictement supérieure à 16 grâce au second sujet.